

Compte-rendu de la réunion du CONSEIL D'ECOLE du Vendredi 16 Novembre 2012

œ ∞

étaient présents : Mr Ancelot (maire de la commune)
Mmes Paulet et Tcherkes , (représentant le Conseil Municipal)
Mmes Dété et Glinel (enseignantes)
Mmes Dos Santos, Gonalons, Jehanno et Morin (représentants les Parents d'élèves)
Absents excusés : Mme Percheron (inspectrice de la circonscription de Mantes.la.Ville),
Secrétaire de séance : Mme Gonalons

1. ELECTIONS DE PARENTS D'ELEVES

Vendredi 12 Octobre 2012, ont été élus, avec une participation de 44 votants sur 67 inscrits (soit 65 % de participation), les représentants de parents d'élèves suivants :

Mmes Dos Santos et Gonalons , titulaires

Mmes Morin et Jehanno suppléantes

Il a été procédé à la lecture des attributions du conseil d'école (en référence au règlement départemental type modifié)

2. EFFECTIFS

A la rentrée scolaire 2012, l'école comptait 41 élèves ainsi répartis :

Classe de Mme Glinel : 22 élèves

GS : 4

CP : 11

CE1 : 7

classe de Mme Dété : 19 élèves

CE2 : 8

CM1 : 7

CM2 : 4

A ce jour, l'école compte 38 élèves :

Classe de Mme Glinel : 20 élèves

GS : 5

CP : 9

CE1 : 6

classe de Mme Dété : 18 élèves

CE2 : 7

CM1 : 7

CM2 : 4

Début décembre, une arrivée en CE1 et début janvier, une arrivée en GS.

Ces mouvements (arrivées et départs) sont dûs à des déménagements ou à un choix d'enseignement en établissement privé.

3. SCOLARITE - SUIVI DES ELEVES

4.

*** Nous rappelons que les élèves doivent être à l'école à 9 H 00 et 13 H 30.**

* Il est possible de rencontrer les enseignantes sur rendez-vous, de leur transmettre un message par le biais du cahier de liaison (jaune) et même de les joindre par téléphone.

*Dépistage infirmier : pour les CE2 , le lundi 08 /10 /2012

* Le soutien scolaire :

Sur proposition des enseignantes, des élèves peuvent bénéficier d'heures de soutien scolaire, suivant leurs difficultés repérées, uniquement en mathématiques et français. Les groupes d'élèves sont formés pour des périodes allant de vacances à vacances.

Ce soutien se déroule les mardi et vendredi de 16 h 30 à 17 h 30. Pensez au goûter !

* Piscine

Les élèves de CP et CE1 bénéficieront de 10 séances à l'espace aquatique « Aqualude » à Mantes la Jolie. La session commencera le 10/12/ 2012 et s'achèvera le 25/02/ 2013(inclus) . Chaque lundi après-midi (de 14 h 30 à 15 h 15) cette activité se fait en commun avec l' école de Vert et de la Falaise. Nous procéderons à un échange de service : Mme Glinel accompagnant les élèves à la piscine et Mme Dété prenant en charge les GS en plus de sa classe.

* Matériel de l'élève : RAPPEL

Nous vous demandons de vérifier régulièrement le matériel de vos enfants, en particulier celui de la trousse. Certains éléments, comme la colle, est indispensable au quotidien. Sachez aussi que tout matériel perdu ou détérioré n'est pas remplacé.

4. PROJETS D'ECOLE / DE CLASSE

* Projet d'école

Nous sommes dans la 2^{ième} année du projet d'école. Cette année est plus particulièrement axée sur l'Europe, la mise en place de débats philosophiques et un suivi « biométrique » des élèves.

La sortie de fin d'année sera organisée en relation avec ce thème. En effet, cette année, nous avons le projet d'emmener les élèves visiter le parc « mini Europe » qui se trouve à Bruxelles, suivi d'une visite de la ville, et de l'atomium . Le coût étant élevé (plus de 2 000 €), cette sortie se fera grâce à l'argent récolté par la kermesse, le marché de Noël 2012, et l'allocation de la mairie. Afin d'encadrer ce voyage, nous aurons besoin de parents (8 personnes), et un mot sera collé dans le cahier jaune de liaison, si toutefois, nous avons trop de parents souhaitant encadrer la sortie, nous procéderons à un tirage au sort en présence de tous.

* Projet de classe

Cette année, nous n'avons pas participé à la semaine du goût, car nous souhaitons organiser des ateliers cuisine ou dégustation tout au long de l'année, suivant les pays d'Europe visités.

Ces ateliers seront financés par la coopérative scolaire.

D'autre part, cette année, les élèves fabriqueront un unique cadeau pour la famille, qui sera offert entre la fête des mères et celle des pères.

5.COOPERATIVE SCOLAIRE

Tout d'abord, nous remercions les parents pour leurs dons qui permettent de faire vivre l'école.

Ainsi, nous avons pu offrir aux deux classes 3 abonnements (*Mes premiers j'aime lire* pour le cycle 2 et *J'aime lire et moi je lis* pour le cycle 3)

Nous avons aussi acheté des dossiers pédagogiques (pour le soutien) et du matériel pédagogique (livres...), des bulbes d'amaryllis pour décorer les classes.

A signaler que l'abonnement individuel et personnel de certaines familles à des revues éditées par Milan, a permis de bénéficier d'un abonnement réduit d'un an pour les CP à *Champion du CP* .

A la rentrée, la coopérative affichait un solde positif de 2 234 , 59 euros.

Au mois d'octobre, « l'opération bulbes » a totalisé une commande de 508 euros sur laquelle la coopérative scolaire récupère 30 % c'est-à-dire la somme de 152 , 40 euros (236.25 euros l'année passée). Grâce à cette commande, l'école bénéficie d'un colis éducatif gratuit, composé de bulbes, et de terreau .

6. TRAVAUX ET ACHATS

↳ Comme chaque été, le sable a été nettoyé .

↳ La maintenance courante a été effectuée dans les toilettes.

↳ Une grille doit être installée dans la cour entre le mur de la mairie et le mur extérieur au niveau du conduit de cheminée.

Nous remercions la mairie pour tous ces travaux qui améliorent le quotidien des élèves

↳ achat de divers matériels : piles, lampes, couvertures de survie, bouteilles d'eau.....dans le cadre du PPMS

7. Plan particulier de mise en sécurité (PPMS)

Le jeudi 22 novembre, l'école devra réaliser un exercice de confinement dans le cadre du PPMS. Pour se faire, les élèves et les adultes seront mis en situation c'est-à-dire qu'ils seront rassemblés dans des zones de sécurité, avec interdiction de sortir du bâtiment, et ceci durant au moins 1 h 30. Les élèves devront s'occuper calmement, les adultes devant mettre tout en œuvre pour assurer la sécurité de tous (fenêtres et portes calfeutrées, écoute des informations par radio, gestion des inquiétudes...)
Une fois cet exercice réalisé et analysé, le PPMS pourra être validé et mis en place en cas de besoin futur.

Un exercice devra être réalisé chaque année, au même titre que l'exercice d'évacuation incendie.

8. DIVERS

* Garderie du soir et du matin : remerciements à Mme Prados d'avoir fourni du papier .

*RAPPEL : Nous remarquons que certains enfants ont souvent le nez qui coule, aussi bien en classe qu'à la garderie et dès le matin, donc comme l'indique le règlement intérieur de l'école, pensez à fournir à vos enfants un paquet de mouchoirs.

*Le marché de Noël : sur l'initiative de parents d'élèves, il aura lieu le samedi 8 décembre 2012 à l'espace socio culturel de 10 h à 16 h 30. Les objets et gourmandises réalisés par les enfants en classe ou fabriqués pendant des ateliers ayant eu lieu des samedis et animés par des parents y seront vendus au profit de la coopérative.

* Noël des enfants :

Le vendredi 21 décembre 2012 après-midi, les enfants assisteront à un spectacle de magie de « Patsy, le clown magicien » à l'espace socio culturel.

Comme la tradition le veut, ils se retrouveront autour d'un goûter de Noël après ce spectacle.

Cette année, le cadeau de Noël des enfants sera un cadeau collectif constitué de jeux de cour pour leur permettre de jouer ensemble.

Le spectacle, le goûter et les jeux sont offerts par la commune.

* Sport :

Les enfants bénéficient de séances de sport dans l'espace socio culturel, tous les jeudis après-midi. Pour cela, il a été demandé aux parents de fournir des chaussons de gym, une tenue adaptée pour le confort des enfants et aussi un vêtement de pluie pour le trajet.

Pour la classe des petits, il est nécessaire qu'il y ait un parent qui accompagne pour le trajet, nous sommes encore à la recherche de parents volontaires pour assurer un roulement, sans qui l'activité ne pourra se faire !

Les tapis sont maintenant installés le mercredi soir après le cours de gym des adultes. Cette installation se fait par 2 mamans d'élèves, Mme Dété et des personnes volontaires, que nous remercions chaleureusement.

* Dorénavant, il nous est interdit d'emprunter l'escalier donnant sur le jardin, pour des raisons de sécurité. Nous ferons donc le tour par le tourniquet pour nous rendre à l'espace socio culturel.

*Fête de l'école :

Elle aura lieu le samedi 29 juin 2013 au matin à la salle des fêtes du village. Les élèves présenteront un spectacle.

Les enfants ayant un rôle, merci de penser à nous prévenir à l'avance d'une éventuelle absence.

Pour le moment la remise des prix (financée par la mairie) n'est pas encore prévue, car suite à un manquement au protocole, le conseil municipal est en attente d'une décision.

Une kermesse devrait être organisée l'après-midi par les parents d'élèves.

* Réponses aux questions des parents :

- à la cantine, en application de la charte de restauration, signée par chaque famille, il est précisé que « chaque enfant se doit de goûter » et ceci à chaque repas, même s'il l'a déjà fait précédemment. A préciser que les enfants n'ont pas tous la même portion, ils sont servis en fonction de leur appétit et de leur goût.
- Nous rappelons que la classe de Mme Glinel est un niveau cycle 2, par conséquent, il n'y a aucune obligation par la commune, qui n'a d'ailleurs pas les moyens, d'employer une atsem pour l'aider dans son quotidien avec les GS. (l'obligation s'applique uniquement pour le cycle 1).
- **Certaines autres questions de parents n'auront pas de réponse directe apparaissant dans ce compte rendu, étant donné qu'elles sont d'ordre pédagogique et concernent trop individuellement des élèves, et que dans ces cas-là les parents sont priés de s'adresser directement aux enseignantes.**

Cependant les enseignantes rappellent qu'elles bénéficient d'une « liberté pédagogique qui s'exerce dans le respect des programmes officiels ». Les parents pourront vérifier que leurs enfants bénéficient de manuels régulièrement actualisés et conformes aux programmes officiels de 2008, en maths et en français particulièrement. Pour le reste des apprentissages, les documents sont issus de matériels pédagogiques renouvelés régulièrement et aussi conformes.

- Concernant les pratiques pédagogiques, les méthodes et les démarches des enseignantes, une explication est faite en début d'année lors de la réunion de rentrée. C'est lors de ce temps de rencontre que les parents peuvent tout particulièrement poser des questions et approcher plus concrètement la méthode de travail mise en œuvre et utilisée pour leurs enfants. Là encore, en cas d'impossibilité pour assister à cette réunion, il est toujours possible de prendre rendez-vous.
- A propos des devoirs à faire à la maison, officiellement seules des « choses » à apprendre ou à lire sont autorisées (récitation, leçon, lecture...). Par conséquent, des exercices d'application ne sont pas donnés et si occasionnellement il y en a de proposés, ils ne sont en aucun cas obligatoires et l'enfant ne sera pas sanctionné s'il ne les a pas faits. Au quotidien, un élève se doit d'être attentif en classe, de fournir un travail régulier, de fournir des efforts afin de s'appropriier les connaissances abordées en classe. D'après les textes officiels, l'enfant doit « montrer une certaine persévérance dans toutes les activités et soutenir une écoute prolongée ». De ce fait, arrivé à la maison, la « révision » de ce qui a été vu en classe doit être aisée et logique, et n'être en aucun cas un apprentissage ! Mais il faut souligner que les classes sont bruyantes, les enfants assez bavards et difficiles à mettre au travail, ce qui explique sûrement aussi la difficulté à se concentrer et à bien assimiler les apprentissages quotidiens !
- Pour le choix des textes étudiés en classe, il est spécifié dans les programmes « qu'avec la fréquentation d'œuvres littéraires, la culture humaniste contribue à la formation de la personne et du citoyen » et que l'enfant doit « être capable de lire seul des textes du patrimoine ». Dans ce sens, les textes sont choisis pour développer la culture des élèves et les « faire grandir ».
- L'enseignement de l'anglais : Mme Dété a à sa disposition une méthode d'apprentissage, dans laquelle il y a un support audio et des documents écrits accompagnés de dessins. L'apprentissage d'un certain bagage de mots (vocabulaire) est d'abord nécessaire pour ensuite formuler des phrases.
- 11 novembre : les enseignantes étant en vacances et n'habitant pas la commune, n'ont pas souhaité se joindre à la cérémonie de cette année. Leur présence n'est en aucun cas obligatoire et elle dépend uniquement de leur bon vouloir. De ce fait, Mme Dété n'a pas trouvé judicieux de faire préparer un texte aux élèves de cycle 3, sans pouvoir leur faire bénéficier d'un encadrement ce jour là.
- La grande section : ce niveau de classe représente la 1^{ière} année du cycle 2, là où sont mis en place un certain nombre de compétences préparant le CP. De ce fait, c'est un grand avantage pour les élèves et la maîtresse de pouvoir être ensemble durant les 3 années de ce cycle : pour la maîtresse, c'est l'assurance d'une vraie continuité de l'apprentissage, elle sait d'où les élèves partent et sur quoi elle peut s'appuyer ensuite au CP et au CE1 (mots et outils de référence...) ; pour les élèves, c'est l'avantage de connaître la méthode et les attentes de la maîtresse (une certaine « habitude » qui rassure). Et globalement, les élèves intègrent plus rapidement le fonctionnement du triple niveau, qu'ils retrouveront en cycle 3, ce qui au final, au collège, leur permet d'être plus autonome. De plus l'effectif représenté par les GS est nécessaire au maintien de l'ouverture des 2 classes, sans eux, il y a un risque de classe unique !

La présidente du conseil d'école :
Mme Carine Dété

la secrétaire :
Mme Chrystèle Gonalons